



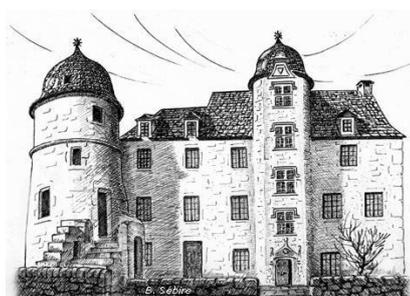
Aurian L.

- Le mot du maire 1
- Rétrospectives 2020 1
- Les commissions 2
- Etat civil 3
- Location salle des fêtes 4
- Budgets communaux :
 - Budget de fonctionnement 5
 - Budget prévisionnel 6
 - Répartition de la dette communale 6
 - Budget assainissement 7
 - Budget débit de boissons 8
 - Budget photovoltaïque 8
- Urbanisme 9
- Commission bâtiments 9
- Commission Voirie 10
- Commission assainissement 10
- Réservations salle des fêtes et extension 12
- Gestion du bar 12
- Participations aux écoles 12
- Employé communal 12
- Espaces verts 12
- Distribution sacs poubelles 12
- Cimetière 12
- La Communauté de Communes 13
- Les associations :
 - Le Club Horizon 14
 - La Société de Chasse Valzergues-Galgan 15
 - Le Club de Gymnastique 15
 - La NEF 16
 - Le Comité d'Animation 16
 - Art en grange 17

Mémento

La Mairie est ouverte :

- Le mardi de 8h à 12h et de 13h à 17h30
 - Le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30



☎ 05 65 64 90 80

Email : mairievalzergues@orange.fr

A noter : toutes les informations concernant la commune sont affichées au panneau prévu à cet effet à proximité de l'église, pensez à les consulter régulièrement.

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2021, la nouvelle équipe municipale est heureuse de vous présenter le bulletin municipal. Vous y trouverez, je l'espère, toutes les informations et toutes les actions entreprises au sein du conseil municipal.

Nous venons de traverser en 2020 une année très particulière et difficile à bien des égards. La crise sanitaire et économique que nous traversons bouscule notre quotidien et notre mode de vie touchant en premier les personnes les plus démunies et les plus âgées.

Pour des raisons sanitaires que vous comprendrez, nous ne pourrons pas organiser la traditionnelle cérémonie de vœux de la nouvelle année et nous le regrettons.

Nous sommes aussi désolés de n'avoir pu vous réunir autour d'un verre de l'amitié pour vous présenter le nouveau conseil municipal que vous avez élu.

Que cette nouvelle année soit pour vous source de joie et de bonheur. Que vos vœux les plus chers puissent se réaliser.

Au nom du conseil municipal et en mon nom propre : bonne et heureuse année à vous, à vos familles et à vos proches !

Le Maire Didier Foissac

RETROSPECTIVES 2020

- Vœux du Maire et Galettes :

Le dimanche 12 janvier 2020, M. le Maire et les conseillers Municipaux avaient convié les Valzerguaises et les Valzerguois aux traditionnels vœux.

C'est autour de la galette et du vin blanc, que chacun a pu se retrouver.



- Le bar des mines 2020 :

Nous avions prévu des animations tout au long de l'année mais nous avons juste fait la soirée crêpes en février.

LES COMMISSIONS

Réunion du Conseil Municipal du 25 mai 2020.

Premier Adjoint : Jean-Claude GAYRALD

Deuxième Adjointe : Claire SABATIER

Troisième Adjoint : Lionel CANREDON

DELEGUES COMMUNAUX

<u>Communauté des Communes</u>	Jean-Claude GAYRALD (Suppléant)	
<u>SIAEP Montbazens-Rignac</u>	Mikaël TAMALET	Isabelle LAVAUD
<u>SIEDA</u>	Pierre VIGOUROUX	Yvette GOURDON-MAGRE (Suppléante)
<u>SMICA</u>	Anne CAMBON	
<u>Office du tourisme</u>	Elodie CARLES	
<u>Aveyron Ingénierie</u>	Isabelle LAVAUD	
<u>La Défense</u>	Jean-Claude GAYRALD	

COMMISSIONS COMMUNALES

Le maire est membre d'office dans toutes les commissions

<u>Appel d'offre :</u>	Jean-Claude GAYRALD Lionel CANREDON	Claire SABATIER Hugues ARNAL
------------------------	--	---------------------------------

Animation/communication (bulletin municipal) - Correspondant Associations

	Anne CAMBON (Présidente) Claire SABATIER Elodie CARLES	Jean-Claude GAYRALD Lionel CANDERON Yvette GOURDON-MAGRE
<u>C.C.A.S</u>	Anne CAMBON Yvette GOURDON-MAGRE	Claire SABATIER Elodie CARLES
<u>Voirie</u>	Claire SABATIER (Présidente) Pierre VIGOUROUX	Mikaël TAMALET Elodie CARLES
<u>Bâtiment/Environnement</u>	Lionel CANDERON (Président) Hugues ARNAL	Claire SABATIER Isabelle LAVAUD
<u>Assainissement</u>	Jean-Claude GAYRALD (Président) Hugues ARNAL	Pierre VIGOUROUX Yvette GOURDON-MAGRE

ETAT CIVIL 2020

Mariage :

Clément **GAYRALD** et Marina **PANAL**

Le 15 août à Valzergues

Décès :

Simone **RAYNAL** épouse **SERRES**

le 04 janvier à Rodez

Gabriel **GINESTET**

le 18 mars à Valzergues

Jacqueline **ROUZIES** épouse **FOISSAC**

le 12 avril à Rodez

Marcel **GASTAL**

le 11 juin à Valzergues

Emile **DELAVERGNE**

le 23 juin à Valzergues

Gabriel **MIRAL**

le 22 novembre à Rodez

Nouvelle arrivée à Valzergues Nous saluons la venue de :

Maxime **CAYZAC** et Sylviane **FAURE**

Rue du Charon (maison Jonquières)

M. et Mme **D'ANGELO** Clément

Route d'Aubin (maison Fricou)

M. et Mme **DESTIENNE** Jacquie

Route d'Aubin (maison Burg)

Maud **RENARD**

Chemin de l'école (maison Mathieu)

Alexandre **ARNAUD**

Chemin de Tourac (maison Tamalet)

LOCATION SALLE DES FETES

La réservation de la salle des fêtes et de l'extension se fait auprès de Mlle CAMBON Anne au 06 32 52 68 12 ou reservationsallevalzergues@orange.fr.

En ce qui concerne l'extension (maximum 20 personnes), la réservation sera gratuite pour les associations valzerguaises (ménage fait). Pour les habitants de Valzergues, la location sera de 30€, sachant que seuls les casse-croustes seront autorisés.

Pour la salle des fêtes, les tarifs applicables au 01 juin 2012 :

Location Salle des Fêtes	Cas 1 Associations de Valzergues but lucratif ou non	Cas 2		Cas 3		Cas 4		Montant Cautions (1) (Cas 3 et 4)	Valeur matériel
		Associations extérieures (du canton)	Supp3	Résidents de Valzergues but non lucratif (Fêtes de famille)	Supp	Particuliers non résidents et Valzerguois à but lucratif	Supp		
Du 01/05 au 30/09	GRATUIT	180 €	0 €	70 €	30 €	140 €	30 €	250 €	
Du 01/10 au 30/04	GRATUIT	210 €	50 €	100 €	50 €	180 €	50 €		
VAISSELLE									1 assiette 3€
moins de 50 couverts	GRATUIT	30 €		30 €		30 €		150 €	1 verre 2€
De 51 à 100 couverts	GRATUIT	60 €		60 €		60 €		200 €	1 couteau 2€
Plus de 100 couverts	GRATUIT	80 €		80 €		80 €		250 €	1 fourchette 2€
Tables et chaises (utilisées dans la salle)	GRATUIT	GRATUIT		GRATUIT		GRATUIT		----	
Emprunt de Tables Chaises	GRATUIT GRATUIT	NON NON		GRATUIT GRATUIT		1 € 0,20 €		150 € 150 €	80 € 15 €

(1) Le chèque de caution demandé correspondra au montant le plus élevé, en fonction du nombre de couverts retenus. Il correspondra à la somme des cautions de location de la salle et de la location de vaisselle (Ex : 40 couverts : 400 € de caution ; 110 couverts : 500 €)

La sonorisation peut être assurée. Se renseigner auprès des associations.

Suite à la réfection du sol, le lavage du sol de la salle des fêtes sera fait par une autolaveuse. Par conséquent, les associations de Valzergues devront payer un forfait nettoyage de 20€.

La Salle des fêtes devra être restituée au plus tard le lendemain de la manifestation AVANT 11h. En cas de non-respect ou de réservation prolongée, un supplément, suivant la période (cf tableau) sera facturé par journée supplémentaire pour les cas 2,3 et 4.

Un chèque de réservation de 50 € est demandé pour toute réservation, celui-ci sera encaissé en cas d'annulation dans le mois qui précède la date.

BUDGETS COMMUNAUX 2020

La commune a opté pour quatre budgets distincts et autonomes :

- le budget général,
- le budget assainissement,
- le budget débit de boissons (bar communal)
- le budget photovoltaïque

Tous les budgets comprennent deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

1 - BUDGET GENERAL

Pour l'année 2020, les dépenses et les recettes de fonctionnement au niveau du budget général s'équilibrent à la somme de 135 964 euros et dégagent la somme de 39 262 euros pour la section d'investissement.

Cet apport ajouté aux excédents des années précédentes permettent à la collectivité d'investir dans différents domaines.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DETAILLE (Prévisionnel 2020 voté le 13 juin 2020)

VALZERGUES - BUDGET 2020			
FONCTIONNEMENT			
Cumuls		135 964.00 €	135 964.00 €
Comptes	Désignation	Dépenses	Recettes
Chap 011	Energie, assurance, matériels, fournitures..	38 130.00 €	
Chap 012	Salaires, charges	24 470.00 €	
Chap 065	indemnités, cotisations organismes, subvention	21 302.00 €	
66111	Intérêt	2 500.00 €	
6713	Secours et dots	300.00 €	
73923	Reversement FNGIR	10 000.00 €	
7083	Location SDF		500.00 €
7311	Contributions directes		17 000.00 €
7343	Taxe sur les pylônes électriques		12 140.00 €
74	Dotations diverses		93 324.00 €
752	Revenus des immeubles		13 000.00 €
23	Virement à la section investissement	39 262.00 €	

Les programmes inscrits en section Investissements du

BUDGET PREVISIONNEL établi en € sont les suivants :

Cumuls				417 036 €	417 036 €
Comptes	Désignation	Reste à réaliser	Propositions nouvelles	Dépenses	Recettes
1641	Capital emprunts			6 600 €	
165	Cautions loyers			500 €	- €
10222	F.C.T.V.A. 2019				1 000 €
001	Excédent reporté				307 768 €
21	Virement de la section de fonction.				39 262 €
1068	Excédent de fonction. capitalisé				69 006 €
2312-128	Cœur de Village	20 000 €	357 566 €	377 566 €	
2135-130	Aménagement salle des fêtes	11 670 €	10 000 €	21 670 €	
2158-143	Adressage	8 500 €	- €	8 500 €	
2183-146	Logiciel cimetière	2 200 €	- €	2 200 €	

FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA.

Part de TVA remboursée par l'Etat sur les investissements de l'année N-2

REPARTITION DE LA DETTE COMMUNALE

Banque	Début	Fin	Taux	Capital initial	Capital restant dû au 31/12/2018	Intérêts 2019	Amortis. 2019	Annuité	Capital restant dû fin 2019
CA	nov-17	nov-36	1,92%	150 000 €	129 919 €	2 494 €	6 537 €	9 031 €	123 382 €
Nombre d'habitants									217
Endettement moyen									569 €

CA = Crédit Agricole

L'endettement moyen par habitant ressort fin 2020 à 569 €.

L'emprunt est autofinancé par les loyers des locataires.

2- BUDGET ASSAINISSEMENT

Cumuls		217 345.01 €	217 345.01€
Comptes	Désignation	Dépenses	Recettes
001	Résultat Déficit reporté	6 468.09 €	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		6 468.09 €
1391	Subvention d'équipement	7 671.75 €	
1641	Capital emprunts	4 820.17 €	
1641	Emprunt		100 000.00 €
21	Virement de la section de fonctionnement		10 438.18 €
2815	Amortissement		8 231.74 €
2315-100	<u>STATION D'EPURATION</u>		
2315-200	<u>RESEAU (Collecteurs)</u>	198 385.00 €	
131-200	<u>Réserve financière pour travaux supplém.</u>		92 207.00 €
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Cumuls		24 464.38 €	24 464.38 €
002	Résultat Excédent reporté		3 222.63 €
023	Virement à la section d'investissement	10 438.18 €	
6156	Maintenance	2 000.00 €	
6226	Honoraires	800,00 €	
6541	Créance admises en non valeur	350.00 €	
658	Charges diverses de gestion courante	2,00 €	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 900,00 €	
6811	Dotations aux amortissements	8 231,74 €	
706129	Reversement à l'Agence de l'eau - Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	742.46 €	
704	Participation PRE		4 500.00 €
70611	redevance d'assainissement collectif		8 370,00 €
706121	redevance pour modernisation des réseaux de collecte		700,00 €
777	Quote part des subventions d'investissement		7 671,75 €

3 -BUGDET DEBIT DE BOISSONS

Cumuls		2 006.59 €	2 006.59 €
Comptes	Désignation	Dépenses	Recettes
002	Résultat excédent reporté		1 506.59 €
7078	Ventes (autres marchandises)		500.00 €
60623	Alimentation	700.00 €	
60632	Fournitures de petits équipements	874.59 €	
6226	Honoraires	430.00 €	
658	Charges diverses de la gestion courante	2.00 €	

4 -BUGDET PHOTOVOLTAIQUE

VALZERGUES - BUDGET H.T. PHOTOVOLTAIQUE 2020			
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Cumuls		11 506.59 €	11 506.59 €
Comptes	Désignation	Dépenses	Recettes
001	Excédent antérieur reporté		10 083.82 €
1641	Capital emprunts	1 440.00 €	
21	Virement de la section de fonctionnement		172.77 €
2815	Amortissement		1 250.00 €
2153	Installation à caractère spécifique	10 066.59 €	
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Cumuls		1 800.00 €	1 800.00 €
002	Déficit fonctionnement reporté	150.23 €	
658	Charges diverses de gestion courante	2.00 €	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	225.00 €	
6811	Dotations aux amortissements	1 250.00 €	
7088	produits activités annexe		1 800.00 €
21	Virement à la section investissement	172.77 €	

URBANISME

N° Enregistrement	Demandeur	Section	Nature	Avis
Demandes de Permis de Construire :				
PC01228920G0001	Les œufs du Puech	B 509	Construction bâtiment poules pondeuses	F
PC01228920G0002	MURAT Sébastien	B 207	Hangar agricole	F
Déclarations Préalables (Déclarations de travaux) :				
DP01228920G0001	FRANZI Marie-Pierre	A 714	Abri de jardin	F
DP01228920G0002	BLANCHECOTTE F.	A 185	Réfection toiture	F
DP01228920G0003	D'ANGELO Clément	A 619	Aménagement terrasse existante	F
DP01228920G0004	EDF ENR	B 387	Pose panneaux photovoltaïques chez M. BERTRANNET	F

Commission bâtiment

L'entreprise MECOJIT de Capdenac a installé les panneaux photovoltaïques sur l'appentis. La mise en œuvre a été effectuée par ENEDIS au mois d'août.

M. BARNABE a placé des néons sous l'appentis de la salle des fêtes.

Un radiateur électrique a été posé au bureau de la secrétaire de Mairie et les radiateurs du logement de Mme VEGAS ont été changés.



Commission Voirie

Travaux d'entretien

Compte tenu de la crise sanitaire, les travaux de goudronnage et d'entretien de la voirie inter communale prévus en 2020 seront reportés en 2021.

Les travaux de goudronnage concernaient le chemin de la Prade ainsi qu'une partie de la route de Nespoulières après le Bourg.

Est également prévu, le goudronnage du Chemin de la Peyrière dégradé à cause des travaux. L'épaveuse est passée courant novembre sur l'ensemble de la commune.

Travaux d'aménagement de la RD 287

L'entreprise GREGORY débutera l'aménagement de la route de Galgan début 2021.

La chaussée sera entièrement décaissée puis renforcée par un nouveau support. Ensuite, un enrobé bitumineux sera réalisé sur toute la longueur de la voirie ainsi que sur les trottoirs, du Bourg jusqu'à la dernière habitation.

Le coût de ces travaux s'élèvera aux environs de 148 900 € HT. Une subvention DETR de 22 758 € ainsi qu'une subvention du Conseil Départemental de 49 000 € viendront diminuer d'autant l'investissement.

Commission Assainissement

L'ancien Conseil Municipal avait pris la décision d'engager des études sur l'extension du réseau d'assainissement route de Galgan.

Le cabinet A2E a été retenu le 17 mai 2019 pour prendre en charge ce projet.

La mairie a fait le choix de regrouper les travaux de voirie, d'assainissement, du pluvial et des réseaux électriques (téléphonie, éclairage public et électricité) sur un seul appel d'offre.

Cette année, le Conseil Municipal a été renouvelé mais à cause de la crise sanitaire il n'a pu s'installer que le 25 mai 2020. Cependant, les travaux engagés devaient suivre leur cours.

Un appel d'offre a donc été lancé fin mars pour réponse au 21 avril 2020. Suite à l'ouverture des plis et de l'analyse du cabinet d'étude, l'entreprise CAPRARO a été retenue pour les travaux d'assainissement, du pluvial et mandatée par le SIEDA pour l'enfouissement des réseaux. Le SIEDA a également mandaté l'entreprise EIFFAGE pour le câblage et l'installation de l'éclairage public. C'est l'entreprise GREGORY qui a été retenue pour l'aménagement de la voirie et des abords.

Le 15 juillet 2020, la mairie a organisé une réunion publique avec les riverains, le maître d'œuvre et un responsable des entreprises retenues.



Les travaux d'assainissement ont débuté le 24 août 2020 et se sont terminés le 10 novembre 2020. Lors de ces travaux, il s'est avéré que la conduite d'alimentation en eau potable de Valzergues n'était pas en très bon état et le syndicat des eaux de Montbazens a décidé de la changer et de refaire le branchement de toutes les maisons. Le syndicat a attribué les travaux à l'entreprise SRTP qui s'effectueront du 17 novembre 2020 au 17 janvier 2021.

Par la même occasion, la mairie souhaitant améliorer la visibilité à la sortie du chemin de la



Peyrière, a demandé à Mme MOULY Jocelyne de bien vouloir céder un bout de terrain et l'entreprise LINERES a construit un mur de clôture.

Monsieur MAZENQ a été désigné par le Tribunal Administratif pour réaliser une enquête publique pour la révision du zonage de l'assainissement qui s'est déroulée du 30 octobre au 02 décembre 2020. Personne ne s'est manifesté pendant cette enquête.

Le cout des travaux d'assainissement et du pluvial s'élèvera au environ de 187 800 € HT et pour le SIEDA à 29 144 € HT.

L'Agence de l'eau Adour-Garonne nous a accordé une subvention de 67 500 € et le Conseil Départemental une subvention de 12 169 €.

A la fin de ces travaux, l'entreprise GREGORY débutera l'aménagement de la voirie et des abords début 2021.

RAPPEL POUR LES FOYERS utilisant

l'assainissement collectif :

Il est bon de rappeler que certains objets ou produits ne doivent pas partir dans le réseau assainissement (car ils ne sont pas dégradables) et cela obstrue les grilles :

- Tampons
- Serviettes hygiéniques
- Lingettes (pour bébé ou autre) cela bouche les grilles.

TRES IMPORTANT : il est nécessaire de nettoyer le tabouret au moins 2 fois par an et il est préconisé d'utiliser de la lessive liquide.

CONCLUSION du Rapport de la visite du 17/07/2020 :

Bon entretien et bon fonctionnement de la station. Le carnet d'exploitation est rempli. Les chasses nécessitent d'être nettoyées plus fréquemment et les compteurs de bâchées suivis, en les corrélant à la pluviométrie qui pourrait être lue sur un pluviomètre de jardin installée à l'entrée de la station.

L'alternance des massifs est préconisée tous les 3,5 jours sur les filtres plantés. En l'absence d'alimentation, les roseaux risquent de colmater les drains du fond pour chercher l'eau.

Le rejet est de bonne qualité le jour de la visite et conforme à l'arrêté de 2015.

RESERVATION SALLE DES FETES et EXTENSION

En 2021, les réservations se feront auprès de Mlle CAMBON Anne au 06 32 52 68 12 ou reservationsallevazergues@orange.fr.

GESTION du bar

En 2021, l'équipe composée d'Anne CAMBON, Lionel CANREDON, Fernando NOGUEIRA et Alex RENOULT ainsi que Chantal DELMOLY gèrera le bar.

Nous espérons rouvrir durant cette année ...

PARTICIPATION AUX ECOLES

Une participation au fonctionnement des écoles est inscrite au budget.

En 2020, elle a concerné :

- Ecole publique Montbazens : 3 élèves
- Ecole privée Montbazens : 3 élèves
- Ecole privée Capdenac : 1 élèves

Pour chacun, la commune a versé la somme de 350 €, soit 2 450 € au total.

EMPLOYE COMMUNAL

En 2021, Philippe BESSIERE travaillera le mercredi sur la commune, le reste du temps, il est sur la commune de Brandonnet.

ESPACES VERTS

En 2021, l'entretien des espaces verts et de la coupe des roseaux a été attribué à Espace Evasion (Florian DELMOLY).

DISTRIBUTION SACS POUBELLES

Une permanence pour la distribution des sacs poubelles aura lieu le **samedi 30 janvier de 9h à 12h** ou sinon **les jours d'ouverture de la mairie**.

CIMETIERES

Cette année, la municipalité s'est dotée d'un logiciel pour la gestion du cimetière.

Ce logiciel comprend une vue aérienne du cimetière.

De plus, chaque concession est répertoriée individuellement avec la transcription de tous les défunts inhumés et une photo de celle-ci.

L'implantation des places libres est également schématisée.

Montbazens, le 24 décembre 2020



Objet : Année 2021

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) est perçue par la Communauté de Communes afin de financer le service déchets dans son intégralité (déchèterie, enlèvement et traitement des ordures ménagères, collecte du tri sélectif, gestion de l'ancienne décharge réhabilitée des Mansies). La REOM a été choisie par les élus communautaires car elle est plus juste que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui est perçue sur la Taxe foncière. La REOM tient compte du nombre de personnes dans le foyer et de la quantité de déchets produite, et non de la valeur locative cadastrale des propriétés bâties, base de référence de la TEOM.

Malheureusement, la Communauté de Communes va devoir augmenter, de manière significative, à partir de 2021, la REOM en grande partie à cause de :

- **l'augmentation des tarifs de traitement et notamment de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).** Cette taxe est appliquée par l'Etat sur le traitement des ordures ménagères qui sont acheminées actuellement au bioréacteur de TRIFYL dans le Tarn. Elle va passer de 18€HT/tonne pour progressivement atteindre 65€HT/tonne. En sachant que la population de la Communauté de Communes du Plateau de Montbazens produit environ 1100 Tonnes d'ordures ménagères par an, le coût de cette taxe pour notre collectivité va donc passer de 19 800 € à 51 700 € par an, en espérant que la quantité de déchets n'augmente pas !
- **l'augmentation des tarifs de traitement de la grande majorité des déchets de la déchèterie.** En l'espace de 3 ans, le coût de traitement des déchets a augmenté de 35 000€TTC.

Afin de maîtriser au mieux ces augmentations, il est nécessaire de produire moins de déchets mais aussi de bien trier les déchets recyclables que nous produisons. Chaque année, nous collectons environ 300 Tonnes de déchets recyclables (sacs jaunes) sur le territoire de la Communauté de Communes, c'est bien. Mais, nous pouvons faire mieux ! Cela permettrait de diminuer la quantité d'ordures ménagères.....A partir de l'automne 2021, d'ailleurs, les consignes de tri pour les « sacs jaunes » vont être élargies et simplifiées afin de trier une plus grande quantité de déchets. Nous comptons sur votre participation. Il en va de notre responsabilité, nous sommes tous acteurs, chacun à notre niveau, pour réduire le coût de la gestion des déchets et assurer le développement durable de notre territoire.

Le Président
Jacques MOLIERES

LE CLUB L'HORIZON

Cette année qui s'achève nous aura marqués plus qu'aucune autre depuis longtemps.

Tout d'abord par ce virus qui s'est répandu dans le monde entier et continue d'y causer tant de dommages, et puis surtout par le nombre de décès que nous avons déplorés dans nos rangs, bien que ce virus n'y ait pas contribué.

En janvier dernier, lorsque nous avons vu apparaître le covid-19 en Chine, qui aurait pu prédire qu'il allait autant bouleverser notre mode de vie ?

- Oubliées les bises et les poignées de mains lors de nos retrouvailles !
- Oubliés l'assemblée générale, repas, casse-croûtes qui punctuaient chaque mois de l'année !
- Oubliées les parties de belote et de scrabble qui rythmaient chaque semaine !

Aujourd'hui, pour sortir, il faut un masque sur le visage, et les mains soigneusement passées au savon ou à l'alcool. Plus de restaurant, plus de bistrot, plus de cinéma ! Même les réunions de famille sont réglementées.

Pour maintenir du lien social, après le quine du 8 mars, passé in-extremis avant le premier confinement, nous avons pu organiser une sortie sur le bateau L'Olt à Flagnac, où nous avons pris un repas en commun. Nous avons auparavant passé l'après-midi « cartes et pétanque » au bord de l'eau.

Ensuite, toutes les autres activités ont été déprogrammées. Début décembre, nous avons adressé un courrier à chaque adhérent. Juste pour dire : « on ne vous oublie pas » mais aussi « gardons l'espoir qu'après ce temps en viendra un autre qui sera - le vaccin aidant - bien meilleur et nous permettra de retrouver notre habituelle convivialité ».

Même sans ce virus, 2020, nous vous le disons plus haut aura éclairci nos rangs !

Adhérents actuels ou anciens, ce sont au total sept personnes qui nous ont quittés. L'âge, la maladie



et l'accident ne les ont pas épargnées. Vous avez pu voir leurs noms dans l'État civil du bulletin, auxquels il faut ajouter Fernand SABATIER, adhérent assidu, et Valzerguois de cœur.

Les circonstances exceptionnelles ne nous ont pas toujours permis de les accompagner dignement comme nous aurions aimé le faire. Que leurs proches trouvent ici l'expression de nos plus sincères condoléances.

Nous gardons en mémoire les bons moments passés avec eux.

Si 2021 le permet, nous retrouverons le goût des rencontres et rattraperons les événements que nous aurions dû fêter en 2020.

En attendant, le Club L'Horizon adresse à tous les Valzerguois ses vœux de bonne année 2021. Dès que nous en aurons l'occasion, nous organiserons une assemblée générale pour renouveler le bureau, et nous espérons à cette occasion accueillir de nouveaux membres. Sans oublier les autres adhérents qui nous ont quittés, nous aurons une pensée particulière pour le regretté Marcel GASTAL. Il a assuré la présidence du club pendant de nombreuses années, avec la gentillesse, l'humour et le dévouement que nous lui connaissions.

A nouveau Bonne Année et Bonne santé à tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

Le bureau

La Société de Chasse Galgan-Valzergues

Après cette année difficile que nous venons de passer, la société de chasse Galgan - Valzergues vient vous présenter des meilleurs vœux pour l'année 2021. Souhaitons que cette nouvelle année nous apporte joie, bonheur et santé et surtout que nous puissions retrouver des moments de convivialité.



LE CLUB DE GYMNASTIQUE

Le club de gymnastique de Valzergues vous adressent tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, ainsi que la santé et du bonheur.

En 2020, nous étions 16 licenciées à participer aux cours le jeudi soir à la salle des fêtes de Valzergues animés par François MOBILAN, le nombre de licenciées se maintient.

Le samedi 8 février a eu lieu notre traditionnelle poule farcie, cette année encore, elle a connu un fort succès, la poule fût appréciée de tous.

Au printemps, entre le confinement et les consignes sanitaires, les cours ont été assez perturbés, et quand les jours ont rallongé et qu'il faisait beau, les séances ont eu lieu en extérieur.

Après les cours, nous nous retrouvons 5 à 6 fois dans l'année autour d'un gâteau (fait maison) et d'une boisson pour fêter les anniversaires des licenciées, un moment convivial qui nous permet de profiter et d'échanger.



En septembre, la journée détente a eu lieu à Roussennac, après une marche d'environ 2 heures, nous sommes allées au restaurant le Racanel à Rignac.

Cette journée détente relance la saison, avec cette année, un peu compliquée.

En espérant pouvoir recommencer rapidement nos séances et se retrouver.

Tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le club de Gymnastique de Valzergues

LA NEF Culture et Patrimoine

La NEF souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2021 et cette fois plus que toute autre une bonne santé.

Nous avons une pensée toute particulière pour tous ceux qui nous ont quittés l'année passée ainsi que pour leurs proches.

Malgré la situation sanitaire de 2020, nous avons pu battre le blé à l'occasion de la fête du village. Nos projets reprendront leur cours dès que cela sera possible avec une impatience certaine.

Tous nos vœux !

LE COMITE D'ANIMATION

Comme pour toutes les associations, l'année 2020 a été très particulière.

Le Comité d'animation a organisé son traditionnel quine au mois de janvier qui a connu un fort succès.

Nous avons pu, quand même, nous retrouver le dimanche 23 août pour une journée festive en collaboration avec la Société de chasse, la Nef et le Club de Pétanque que nous remercions vivement. Cette journée a permis aux Valzerguois et Valzerguaises de se retrouver, tout en respectant les gestes barrières.

Les autres animations ont été mises en suspens.

Le comité d'animation vous adresse tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, prenez soin de vous et de vos proches.

En espérant que dans un futur proche, nous pourrons à nouveau vous proposer des animations.

à Caldecoste, Valzergues...

Art en Grange

Association loi 1901



Atelier de pratique artistique

Venez vous exprimer en toute liberté

avec les conseils d'artistes confirmés et passionnés

Tous les moyens d'expression plastique :

crayon, sanguine, fusain, pastels, aquarelle, gouache, acrylique, huile, techniques mixtes, modelage, gravure...

Un thème non exclusif :

Chaque année nous choisissons ensemble un thème qui sert de fil conducteur à nos créations.

Les séances de travail à Caldecoste

(sauf juillet et août)

*Les premier et second mercredi du mois (20h30-22h30) ou
les premier et second jeudi du mois (14h30 -17h)*

Ateliers créatifs des 7-11ans

d'octobre à juin, animés par Edith Fraysse, groupes limités à 10,
chaque premier mercredi du mois de 15 à 17h